



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 30/03/2023
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14
Etaient présents : 10 membres – 1 procurations – 11 votants**

Administration Générale – Finances

267/2023 Approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2022 - Budget général et budgets annexes Développement Economique, « Immobilier Parc Minier TELLURE » et Ordures Ménagères.

M. Denis PETIT expose :

Le Compte Financier Unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Le compte financier unique présente les résultats de l'exécution du budget. Il indique notamment les dépenses et les recettes effectivement réalisées au cours de l'exercice 2022 et mentionne les restes à réaliser de la section d'investissement. L'information relative à l'exécution budgétaire est portée à la fois par l'ordonnateur, s'agissant de la vue d'ensemble par chapitres budgétaires, et par le comptable public, s'agissant de la vue détaillée par article.

Le vote sur le compte financier unique constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le Président donne acte de la présentation faite du compte financier unique 2022, lequel peut se résumer avec les tableaux ci-dessous.

ANNEXE CFU BUDGET GENERAL

COM. de COM. DU VAL D'ARGENT - COM. de COM. DU VAL D'ARGENT - CFU - 2022

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
	A	1 620 198,86	7 354 314,83	8 974 513,69	
Recettes	B	346 323,30	7 307 248,96	7 653 572,26	
	C	243 900,00	29 418,24	273 318,24	
	D	1 600 035,66	9 412 825,22	11 012 860,88	
Dépenses	E	368 142,04	6 281 045,26	6 649 187,30	
	F	390 895,39	0,00	390 895,39	
Différences entre les titres et les mandats	G = B – E	-21 818,74	1 026 203,70	1 004 384,96	
Résultats antérieurs reportés	H	-20 163,20	2 058 510,39	2 038 347,19	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	-41 981,94	3 084 714,09	3 042 732,15	
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	-146 995,39	29 418,24	-117 577,15	
Résultat cumulé	G + H + I	-188 977,33	3 114 132,33	2 925 155,00	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

COM. de COM. DU VAL D'ARGENT - CCVA-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CFU - 2022

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	
I	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
	A	1 732 168,42	1 286 241,14	3 018 409,56	
Recettes	Prévision budgétaire totale				
	B	233 202,29	179 089,29	412 291,58	
	Recettes réalisées (1)				
	C	74 860,00	0,00	74 860,00	
	Restes à réaliser				
	D	1 012 721,04	1 286 241,14	2 298 962,18	
	Autorisation budgétaire totale				
	E	325 228,54	124 784,01	450 012,55	
Dépenses	Dépenses réalisées (1)				
	F	466 771,00	0,00	466 771,00	
	Restes à réaliser				
	G = B – E	-92 026,25	54 305,28	-37 720,97	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)				
	H	-719 447,38	0,00	-719 447,38	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)				
	G + H	-811 473,63	54 305,28	-757 168,35	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit				
	I = C - F	-391 911,00	0,00	-391 911,00	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)				
	G + H + I	-1 203 384,63	54 305,28	-1 149 079,35	
Résultat cumulé	Excédent /déficit				

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

COM. de COM. DU VAL D'ARGENT - CCVA "Immobilier Parc Minier TELLURE" - CFU - 2022

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 043 307,75	1 338 290,93
	Recettes réalisées (1)	B	719 675,99	948 683,43
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00
Dépenses	Autofinancement budgétaire totale	D	1 043 307,75	1 577 170,91
	Dépenses réalisées (1)	E	281 791,39	561 704,55
	Restes à réaliser	F	0,00	13 950,00
	Différences entre les titres et les mandats	G = B - E	437 884,60	386 978,88
	Résultats antérieurs reportés	H	0,00	238 879,98
	Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	437 884,60	625 858,86
	Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	0,00	-13 950,00
	Résultat cumulé	G + H + I	437 884,60	611 908,86

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

COM. de COM. DU VAL D'ARGENT - ORDURES MENAGERES - - 2022

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	0,00	1 137 000,00	1 137 000,00
	Recettes réalisées (1)	0,00	1 057 301,82	1 057 301,82
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	266,45	1 151 651,46	1 151 917,91
	Dépenses réalisées (1)	0,00	1 050 585,10	1 050 585,10
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0,00	6 716,72	6 716,72
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	266,45	14 651,46	14 917,91
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	266,45	21 368,18	21 634,63
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	266,45	21 368,18	21 634,63
	G = B - E			
	H			
	G + H			
	I = C - F			
	G + H + I			

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernant les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Président ne prenant pas part au vote, il quitte la salle du Conseil et l'Assemblée désigne le Premier vice-président, comme Président de séance.

Le Conseil de Communauté après avoir délibéré

APPROUVE le compte financier unique de l'exercice 2022 du budget général et budgets annexes Développement Economique, « Immobilier Parc Minier TELLURE » et Ordures Ménagères de la structure intercommunale dressé par le Président

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser (engagements),

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, qui seront repris dans chaque section correspondante du budget 2023.

M. le Président quitte la salle avant le vote.

Délibération adoptée à l'unanimité (10 voix pour)

La secrétaire de séance,



Régine ORSATI



Le Président,



Jean-Marc BURRUS